

## JCDecaux regrette la décision du maire de Grenoble de ne pas remettre en concurrence le mobilier urbain

Communication Extérieure

Afrique du Sud Alaérie Arabie Saoudite Argentine Autriche Azerbaïdjan Belgique Brésil Cameroun Canada Chili Chine Colombie Corée Costa Rica Croatie Danemark Emirats Arabes Unis Espagne Estonie Finlande France Hongrie Inde Irlande Israël Italie Japon Kazakhstan Lettonie Lituanie Luxembourg Mexique Norvège Oman Panama Pays-Bas Pologne Portugal Qatar

République Dominicaine

République Tchèque

Royaume-Uni

Russie

Slovaquie Slovénie

Thaïlande

Turquie

Ukraine Uruguay

Suède

Paris, le 24 novembre 2014 – JCDecaux SA (Euronext Paris : DEC), numéro un mondial de la communication extérieure, regrette la décision du maire de Grenoble qui vise à réduire le mobilier urbain sur l'espace public.

Alors que les contrats portant sur les colonnes d'affichage culturel et les mobiliers 2m² et 8m² de JCDecaux arrivent à échéance le 31 décembre 2014, la municipalité a décidé de ne pas lancer de procédure de mise en concurrence pour leur renouvellement.

Cette décision représente pour la collectivité un manque à gagner annuel important. En 2014, la ville va ainsi percevoir une redevance de 653 000 € HT. Par cette décision, elle se prive également d'opportunités en matière de mobiliers et de services au bénéfice de tous les Grenoblois, dont une information municipale innovante et de qualité. En effet, conformément au modèle économique inventé par JCDecaux, la ville utilise la moitié des espaces pour son expression publique, notamment les événements culturels, l'actualité des associations, les manifestations sportives.... Les autres 50 % sont réservés à la communication des marques, dont plus de 200 annonceurs locaux et régionaux. C'est ainsi toute l'économie locale qui sera pénalisée puisque les commerçants de proximité vont perdre en visibilité. Par ailleurs, les acteurs culturels ne disposeront plus de l'affichage emblématique que représentent les colonnes Morris dédiées à toutes les formes de spectacles.

Les abris voyageurs qui équipent le tramway et les arrêts de bus de la ville, dont le contrat a été signé avec le Syndicat mixte des transports en commun (SMTC) de l'agglomération grenobloise, ne sont, eux, pas concernés. Ces mobiliers, leur entretien et leur maintenance resteront financés par la publicité jusqu'en juin 2019. Il est à noter que Grenoble est la ville qui compte un des plus forts taux de vandalisme en France avec certaines années plus de 1000 glaces d'abribus brisées dont le remplacement est pris en charge gratuitement par JCDecaux. Le SMTC perçoit, par ailleurs, une redevance annuelle supérieure à 500 000 euros HT.

Exporté dans le monde entier, le modèle vertueux inventé par JCDecaux permet d'installer et d'entretenir du mobilier urbain dans les villes, sans impact sur les finances locales et les contribuables. Partenaire de 3700 communes françaises, le Groupe a toujours fait de l'innovation au profit des collectivités sa priorité, leur permettant ainsi d'être équipées de dispositifs qui participent à la vitalité de la « ville intelligente », durable et innovante : des abribus aux vélos en libre-service, en passant par les services connectés et interactifs.

Entreprise socialement responsable, JCDecaux a placé le développement durable au cœur de son modèle économique. Au fil des années et du développement de son activité, l'engagement du Groupe s'est formalisé au travers de politiques volontaristes en matière de qualité et de réduction de l'impact environnemental de ses activités, et plus récemment d'une approche globale de responsabilité environnementale, sociale et sociétale. 50 ans après sa création, la culture et les valeurs du Groupe sont mobilisées pour poursuivre une croissance économique respectueuse des personnes et de l'environnement. L'ancrage historique du Groupe en France se traduit par plus de 3700 collaborateurs soit 32% de ses effectifs mondiaux et une entreprise qui travaille avec 1700 fournisseurs industriels français.

Jean-Charles Decaux, Président du Directoire et Codirecteur Général de JCDecaux, a déclaré : « Nous prenons acte de la décision politique du nouveau maire de Grenoble. Nous en déplorons la portée économique et sociale et notons le manque de concertation sur la place du mobilier urbain dans la ville. De nombreuses villes dans le monde ont adopté le concept du mobilier urbain publicitaire et de nouvelles le plébiscitent chaque année. Beaucoup viennent en France, dont nous avons fait la vitrine de nos innovations, pour s'inspirer des mobiliers et services que nous déployons au bénéfice des collectivités. Dans un contexte de crise des finances locales, notre modèle économique basé sur le financement des services par la publicité est plus pertinent que jamais. Nous croyons d'autant plus dans ses vertus que la seule ville au monde à avoir adopté une loi interdisant la publicité, São Paulo, l'a réintroduite au bout de cinq ans et, à l'issue d'un appel d'offres, a confié à JCDecaux l'un de ses contrats publicitaires, celui de ses horloges digitales. JCDecaux et ses équipes sont et resteront les partenaires privilégiés des collectivités qui leur font confiance depuis 50 ans ».





## Chiffres clés du Groupe

- Chiffre d'affaires 2013 : 2 676m€; CA des 9 premiers mois 2014 : 1 974m€
- JCDecaux est coté sur l'Eurolist d'Euronext Paris et fait partie de l'indice Euronext 100
- N°1 mondial du mobilier urbain (480 400 faces publicitaires)
- N°1 mondial de la publicité dans les transports avec plus de 145 aéroports et plus de 276 contrats de transport dans les métros, bus, trains et tramways (379 000 faces publicitaires)
- N°1 européen de l'affichage grand format (191 000 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure en Asie-Pacifique (211 400 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure en Amérique Latine (30 000 faces publicitaires)
- Nº1 mondial du vélo en libre-service
- 1 082 400 faces publicitaires dans plus de 60 pays
- Une présence dans 3 700 villes de plus de 10 000 habitants
- 11 900 collaborateurs

Direction de la Communication : Agathe Albertini 01 30 79 34 99 – agathe.albertini@jcdecaux.fr Relations Investisseurs : Nicolas Buron 01 30 79 79 93 – nicolas.buron@jcdecaux.fr